



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXE D'HABITATION

votée et perçue par la commune et divers organismes

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](http://impots.gouv.fr) ou sur impots.gouv.fr

IMPORTANT

À la suite de la réforme nationale, vous n'avez aucune taxe d'habitation à payer.

Sans cette réforme, le montant de votre taxe d'habitation serait de 752 €.

M DELPY ANDRE MARCEL
OU MME DELPY ANNE-MARIE
1 RUE DU STADE
81120 REALMONT

Vos références

N° fiscal (vous)(C) : 19 20 691 623 011
N° fiscal (conjoint) (C) : 18 76 231 823 277
Référence de l'avis : 20 81 7061377 80
Numéro de contrat de prélèvement : M2 81 0024230 02
RUM* : FR46ZZ005002M281002423002
Identification de votre imposition :
Département : 810
TARN
Commune : 222
REALMONT
Lieu d'imposition : 0132
1 RUE DU STADE
Numéro FIP : 810 79 71 1414496789 3
Numéro de rôle : 770
Date d'établissement : 05/10/2020
Date de mise en recouvrement : 30/09/2020

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT REMBOURSÉ 222,00 €

Détail du montant remboursé

Montant de votre taxe d'habitation 0,00 € *

Montant de votre contribution à l'audiovisuel public + 138,00 €

Acomptes mensuels versés depuis janvier - 360,00 €

*** Vous n'avez aucune taxe d'habitation à payer.
Sans la réforme nationale, le montant de votre taxe d'habitation serait de 752 €.**

Compte à débiter :
FR76 1313 5000 800X XXXX XXX7 563
M OU MME DELPY ANDRE MARCE
CE MID PYRENEES TOULOUSE

Vous serez remboursé prochainement par virement sur votre compte

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2021 pour la contribution à l'audiovisuel public seront les suivants :

15 JANVIER 2021	13,00 €	15 JUIN 2021	13,00 €
15 FEVRIER 2021	13,00 €	15 JUILLET 2021	13,00 €
15 MARS 2021	13,00 €	16 AOUT 2021	13,00 €
15 AVRIL 2021	13,00 €	15 SEPTEMBRE 2021	13,00 €
17 MAI 2021	13,00 €	15 OCTOBRE 2021	13,00 €

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation depuis votre espace particulier sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2021 (sauf cas particuliers visés à l'article R* 196-2 du livre des procédures fiscales).

81015

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
810797114144967893	M DELPY ANDRE MARCEL ET MME DELPY ANNE MARIE	S	27562	2,50 9

TAXE D'HABITATION 2020	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute	3485		3485	3485	
Valeur locative moyenne	2972		2972	2972	
A •Général à la base			346		
B •Personne(s) à charge					
A - Par personne rang 1 ou 2	10 %		10 %		
T pour personne(s)					
E - Par personne rang 3 ou +	15 %		15 %		
M pour personne(s)					
E •Spécial à la base					
N •Spécial handicapé					
S					
Base nette d'imposition	3485		3139	3485	Total des cotisations 745
Taux d'imposition 2020	9,23 %		13,36 %	0,125 %	
Cotisations 2020	322		419	4	
Cotisations lissées Dont Majoration Rés. Secondaires					
Taux d'imposition 2019	9,23 %		13,36 %	0,138 %	
Rappel cotisations 2019	319		415	5	
Variation en valeur	+3		+4	-1	
Variation en pourcentage	+0,94 %		+0,96 %	-20 %	
EVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2019 ET 2020					
	ANNEE 2019	ANNEE 2020	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion + 7
(a) Cotisations	746	752	+6	+0,8 %	Prélèvements : - pour base élevée
(b) Allègements	482	752	+270	+56,02 %	- sur rés. secondaires
(c) = (a) - (b) Somme à payer	264	0	-264	-100 %	Dégrèvement TH - 752
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 1 RÉGIME P					
Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
2220105966K	Maison		H	3485	
<p>À la suite de la réforme de la taxe d'habitation, vous bénéficiez en 2020 du nouveau dégrèvement (voir détails sur la notice). Vous n'avez pas de taxe d'habitation à payer.</p>					

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2020	138
Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision.	

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée** : dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** : au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
- ⇒ **Sur place** : auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
 - pour le paiement de votre impôt :
TRESORERIE DE REALMONT
2 BIS BOULEVARD CARNOT - BP 29 81120 REALMONT
 - pour le montant de votre impôt :
SIP ALBI - SAID 2EME SECTEUR
209 RUE DU ROC - 81014 ALBI CEDEX 9

* (service gratuit + coût de l'appel)